**Stage de danse au CROISIC du 5 au 12 juillet 2025**

Niché à la pointe de la presqu’île guérandaise, le Domaine le Port aux Rocs hôtel et village club, vous invite à contempler l’Atlantique, la côte sauvage et les marais salants et vous garantit un dépaysement total.

Au cœur d’un parc de 4 hectares bordé par l’océan Atlantique, ce village vous propose des chambres hôtelières toutes équipées d’un TV (les lits seront faits dès votre arrivée et le linge de toilette sera fourni), d’une magnifique salle de 250 m² pour nos cours de danse et nos soirées dansantes, d’un bar-salon, d’une piscine couverte, d’un terrain de volley et de 3 parkings pour vos voitures.

Nos repas seront pris dans le restaurant du domaine avec vue sur l’océan sans oublier le magnifique coucher de soleil sur la mer. Une terrasse extérieure sera également à votre disposition pour votre petits-déjeuners et déjeuners.

Le tarif de **830€\*** parpersonne comprend :

. La pension complète, boissons comprises (vin 25cl par personne, du dîner (jour d’arrivée) au

petit déjeuner (jour de départ), soit 7 nuits.

. Chambre double avec sanitaires à partager obligatoirement par 2 adultes.

. Linge de toilette fourni. La taxe de séjour, les frais de dossier.30 heures de cours de danse, soit 6 h par jour du lundi au vendredi – de 9h à 12h – et de 16h à 19h.

. Danse Latine standard niveau intermédiaire - Rock niveau intermédiaire avec Loïc et Valérie.

. West Coast Swing débutant et inter/confirmé avec David et Anna.

. Kizomba débutant et - inter/confirmé avec Jay et Fanny.

**\****Différents modes de règlement en plusieurs mensualités s’offrent à vous : En CB en ligne avec la plateforme YAPLA (site sécurisé du Crédit Agricole), par chèques non antidatés à l’ordre de l’Association Let’s Danse Loisirs.*

*Chèques vacances accepté (+ 10€ pour frais d’envoi à la charge du titulaire).*

Ce tarif ne comprend pas :

. La chambre individuelle supplément de 180 euros : nombre limité.

. Le transport (un covoiturage vous sera proposé).

. L’assurance annulation en option 25€ (Gritchen Affinity garantie multirisques proposée par Cap France), Elle représente 3 % du montant total des frais de séjour. Elle s’applique uniquement aux cas détaillés ci-dessous.

Raison de santé : maladie grave ou accident corporel d’un participant au séjour ou d’un parent (père, mère, frère, sœur, grand-parent, enfant).

Évènement familial : décès de toute personne inscrite au séjour, décès du conjoint, d’un ascendant, d’un descendant, d’un frère ou d’une sœur.

Changement de situation professionnelle : chômage, mutation professionnelle, reprise d’un emploi après une période de chômage, changement impératif de dates de congés. Si vous fournissez un de ces justificatifs vous serez remboursé après le séjour moins une franchise de 30 € (Clauses particulières sur demande) et 25 € de cotisation ».

***Pour toutes ces clauses, nous vous demandons impérativement un justificatif***.

Si l'envie vous prend de partager cette aventure avec nous !!!

Réservations et inscriptions : Alain 06 07 31 98 07 - Isabelle 07 62 91 99 55